

Europe Solidaire Sans Frontières > Français > Europe & France > France > Écologie (France) > Énergie nucléaire (France) > **Appel à soutien financier pour les 4 militants interpellés lors du festival (...)**

DECHETS NUCLEAIRES : la répression des militants s'intensifie. La colère aussi !

Appel à soutien financier pour les 4 militants interpellés lors du festival de Bure

samedi 2 septembre 2006, par [Mouvements](#) (Date de rédaction antérieure : 2 septembre 2006).

Face au déni de démocratie que représentent les bâtiments de l'ANDRA (et tout ce que cachent ceux-ci), et excédés par le dispositif policier mis en place, une cinquantaine de jeunes gens se sont « lâchés » devant les grilles du laboratoire d'enfouissement de Bure dans la nuit du 27 au 28 juillet précédant le festival du week-end.

Quatre d'entre eux ont été arrêtés et maintenus en détention pendant 5 jours avant de comparaître devant le tribunal de Bar-le-Duc où ils ont été lourdement condamnés.

Quatre jeunes gens, Blanche, Thyl, Mickael et Rémy ont été reconnus coupables des crimes suivants par le tribunal de Bar le Duc :

- avoir mis le feu à quelques bottes de paille
- avoir jeté des cailloux en direction des forces de l'ordre
- avoir proféré des propos outrageants

Pour ces terribles méfaits, commis le 27 juillet à BURE (Meuse) face au laboratoire d'enfouissement des déchets radioactifs de l'ANDRA, Blanche, Thyl et Mickaël ont été condamnés à 10 mois de prison avec sursis et à 2 ans d'interdiction de présence en Meuse et en Haute-Marne. Remy, qui n'a été reconnu coupable que de « l'incendie » sur bottes de paille, écope « seulement » de 6 mois avec sursis.

Lors de l'audience, sans doute pour justifier la gravité de la sanction à venir, le substitut du procureur a accusé les prévenus d'avoir jeté des pierres de 5kg sur les forces de l'ordre ! Cet exploit aurait sans doute pu leur valoir une présence aux JO accompagnée d'une amnistie à la Guy Drut et pourquoi pas une prime de mérite.

Au lieu de cela, ils devront verser 500 euros de dommages et intérêts à chacun des 6 gendarmes qui se sont constitués partie civile.

Enfin un vigile « gravement » blessé à la cheville (entorse « pouvant dégénérer » en fracture) réclame 15 000 euros de dommages et intérêts. L'ANDRA, quant à elle, souhaite une compensation de 10 000 euros. (La peinture des grilles du laboratoire devra être nettoyée sur environ 1 m²).

Les deux demandes seront examinées le 13 novembre par cette même justice « impartiale ».

Par ailleurs, leur défense organisée dans l'urgence leur revient à environ 1 200 euros.

NOUS NE POUVONS PAS LAISSER TOMBER CES QUATRE JEUNES GENS

Ces peines complètement disproportionnées qu'ils viennent de subir pèseront gravement sur le reste de leur vie puisqu'elles seront inscrites à leur casier judiciaire. Ce n'est que grâce à la mobilisation massive de leurs amis militants que Blanche, Thyl, Rémy et Mickaël ont échappé de justesse à

l'emprisonnement ferme. De la même manière, il est exclu de les laisser seuls assumer la véritable punition financière qui leur est infligée.

Tout d'abord parce que leur situation personnelle (étudiants ou précaires), ne leur permet évidemment pas d'assumer seuls et sans dommage durable une telle sanction.

Mais surtout parce qu'en agissant ainsi, nos 4 camarades n'ont fait que manifester l'exaspération légitime ressentie non seulement par l'ensemble des militants anti-enfouissement mais aussi par les populations très majoritairement hostiles à ce projet à qui les autorités refusent le droit à l'expression. Chacun d'entre nous aurait pu se trouver devant ces grilles ce soir-là. Chacun d'entre nous aurait pu s'insurger devant ce déploiement policier caricatural, reflet d'une volonté politique unilatéralement acquise aux intérêts de la cause nucléaire.

C'est pourquoi nous vous appelons à envoyer massivement vos aides financières à :
CACENDR 54 / 5 rue du 15 septembre 1944 / 54320 MAXEVILLE / 06 88 32 86 15 / avec mention
« solidarité procès Bar-le-Duc » inscrite sur post-it joint à votre chèque (spécifiez si vous désirez un reçu fiscal).